



*Merci
pour votre
collaboration*



*Comment devenir
acteur ?*



*Découvrez-le derrière cette
page...*



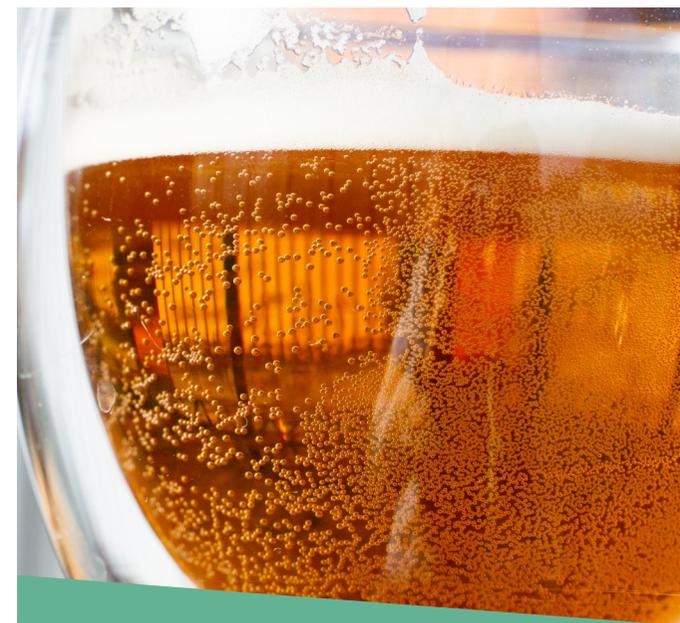
03 89 80 67 97



sist@sist-centrealsace.fr



<https://www.apst68.fr>



*Fabrication de bières :
CO₂ ?*

Respirez mieux !

Vos salariés sont
exposés au CO₂ ?

Les risques sur leur
santé : Vous y pensez ?
Nous aussi !



En Alsace, comme partout en France, l'activité de fabrication de bière est en pleine croissance. L'Alsace compte aujourd'hui plus de 300 brasseries ou micro-brasseries pour une production totale de 11 millions d'hectolitres de bières chaque année, totalisant plus de 60% de la production nationale. Un minimum pour accompagner notre choucroute !

Notre équipe s'est ainsi intéressée aux risques de la filière et en particulier du CO₂.
Un constat sans appel : on observe une absence totale d'informations et d'études sur le sujet.

Pour pallier ce manque, nous avons initié un dispositif de prévention lié au risque d'exposition au CO₂ au sein des brasseries avec le soutien de l'**Institut National de Recherche et de Sécurité**



Dans ce contexte, **nous vous invitons à devenir une entreprise pilote** pour ce projet ambitieux.

En quoi cela consiste-t-il ?

Cela peut se résumer en 3 étapes :

- Identifier dans le process de fabrication les phases où les opérateurs sont potentiellement exposés au CO₂
- Réaliser des métrologies quantitatives (suivi du CO₂ dans le temps) sur site
- Vous conseiller pour prévenir ce risque

Cette initiative, **inédite en France** et **gratuite***, ne peut se faire sans vous !

Soyez acteur de ce projet responsable !

Contactez Delphine au 03 89 80 49 15

**avec le soutien de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)*

